



Refus de payer mes heures supplémentaires

Par **LoOo**, le **05/09/2008** à **13:35**

Bonjour, J'ai travaillé cet été dans une entreprise par le biais d'une agence d'intérim : Inter Conseil. La semaine du 14 juillet j'ai fait 4h30 d'heures supplémentaires. L'intérim refuse de me payer ces heures, voici leur calcul : Lundi 14 = 0 , du Mardi au Vendredi = 4 jours, donc 4 jours x 7h de travail par jour = 28
 $28 + 4.5 \text{ (supp)} = 32.5$
La directrice de l'agence m'affirme que les heures supplémentaires ne sont payées qu'à partir de 35h travaillées, et que c'est comme ça partout ailleurs. Etant donné que je suis à un total de 32.5 pour la semaine, elle refuse de me payer ces heures.
A-t-elle raison ? J'aurai travaillé 4h30 pour rien alors ?
Comment puis-je lui prouver qu'elle a tort si c'est le cas ?
Merci